

Information sur la protection de mes données personnelles et sur mes droits

Des données personnelles sont des informations sur moi.

Par exemple : mon nom, mon prénom, mon mail, ma photo, mon adresse, mon numéro de téléphone, mon numéro de sécurité sociale, ...

L'association tutélaire a besoin de garder mes données personnelles.

Il existe plusieurs types de données :



Mes données pour m'identifier et celles de mon conjoint et enfants,
Par exemple : mon nom, mon adresse, ma date et lieu de naissance, photo, documents officiels,



Mes données sur ma vie personnelle,
Par exemple : ma situation familiale, où j'habite, mes habitudes de vie, les compte rendus de visite chez moi, certains de mes courriers,



Mes données relatives à ma vie professionnelle,
Par exemple : mon CV, ma situation professionnelle, ma scolarité, mes fiches de paie, mon contrat de travail,

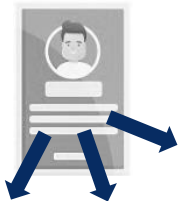


Mes données économiques et financières,
Par exemple : mes informations bancaires, ma situation financière, mon budget, ce que je possède,

Mes données pour demander ce à quoi j'ai droit

Le traitement des données personnelles, c'est utiliser des informations sur moi.

L'association tutélaire peut partager mes données personnelles avec :



- Les tribunaux et les services de l'état,
- La MDPH, CAF, CCAS, Restos du Cœur,
- Les établissements de santé,
- Ma banque,
- Toute personne ayant un lien avec moi : famille, entourage, avocat, notaire, locataire, propriétaire,

L'association tutélaire est soumise au secret professionnel.

L'association tutélaire peut partager mes données seulement si c'est important pour moi.

Certaines données personnelles sont sensibles :



Par exemple : Mon origine raciale, mes opinions politiques, ma religion, les informations sur ma santé, ma sexualité...

Il faut faire attention à ces données sensibles.

L'association tutélaire doit tout faire pour protéger mes données sensibles.

Normalement, les données sensibles ne peuvent pas être utilisées.

L'association tutélaire peut utiliser mes données sensibles pour mon intérêt.

L'association tutélaire peut partager mes données sensibles pour mon intérêt.

- Mes informations judiciaires,
- Les informations sur ma santé.

Dans ce cas, l'association tutélaire doit me prévenir, si c'est possible.



L'association tutélaire peut garder mes données pendant 10 ans après la fin de ma mesure.

⇒ **PARTIE 2 (ou fiche FALC 2) sur les droits des personnes : Quels sont mes droits ?**

Mes données personnelles sont à moi :



Je dois être **informé** de l'utilisation de mes données.



Je peux demander à **voir** mes données.



Je peux corriger mes données si elles sont fausses.



Je peux demander que mes données soient **effacées**.



Je peux **récupérer** mes données.



Je peux changer d'avis sur l'utilisation de mes données.



Je peux me faire aider pour faire respecter mes droits.

Je peux me faire aider par le Délégué à la Protection des Données.

Je peux joindre le Délégué à la Protection des Données

- Je dois dire ma demande, mon nom, mon prénom et mon adresse
- Je dois donner une copie de ma carte d'identité :

par mail blabla@exemple.fr

ou par courrier à l'adresse suivante,

Je peux aussi me plaindre auprès du service de l'Etat.

Ce service de l'Etat est la Commission nationale informatique et libertés



- L'adresse de la CNIL est : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07
- Le numéro de téléphone de la CNIL est 01 53 73 22 22
- La CNIL peut être contactée sur Internet :
<https://www.cnil.fr/webform/nous-contacter>